

Le Piscopien



BULLETIN MUNICIPAL

COVID 19

UN VIRUS QUI A AMENÉ LE GOUVERNEMENT
À PRENDRE DES MESURES EXCEPTIONNELLES



HOMMAGE À PIERRE RONDEAU

PASSIONNÉ DES CHEVAUX,
IL CRÉA EN MAI 1996 PISCOP ÉQUESTRE



NOTRE
NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE



3

ÉDITORIAL DU MAIRE



4-5

RETOUR EN IMAGES



6-9

QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

- Gestion de la forêt domaniale de Montmorency
- Tout ce que vous avez besoin de savoir se trouve sur le site internet de PISCOP.

20-21

PISCOP NATURE

- Un oiseau exotique dans nos jardins
- Hommage à Pierre Rondeau

22-23

PISCOP ET L'ÉCOLE

Année scolaire et activités périscolaires 2020-2021



10-13

PISCOP ET SES ÉLUS PLAINE VALLÉE ET SES ÉLUS

14-17

INTERCOMMUNALITÉ

- Plan Climat Air Énergie
- Assainissement : Faites vérifier vos branchements !
- Travailler, créer, s'implanter au cœur de Plaine Vallée



24

INFOS PRATIQUES

L'équipe municipale



25

ADRESSES UTILES



18

PISCOP ET SANTÉ

Covid 19, une épidémie inattendue



26-27

AGENDA CULTUREL

Retrouvez les événements à ne pas manquer en 2021



19

PISCOP ET SES SAVEURS

Les recettes de Mauricette



28

AGENDA DE NOTRE VILLAGE

À venir en 2021



CHRISTIAN LAGIER,
Maire de Piscop

Chers Piscopiens, Chères Piscopiennes,

La crise sanitaire que nous traversons nous a obligé à modifier nos habitudes de vie et bouleverse notre traditionnel calendrier municipal. En premier lieu, j'ai naturellement une pensée spéciale pour les personnes qui ont été atteintes par la Covid19 ou par d'autres accidents de la vie ; et je pense à leurs familles tant éprouvées.

Rien ne laissait prévoir une telle catastrophe invisible et sournoise.

Cette année 2020 restera gravée dans nos mémoires ; cette pandémie aura tout bouleversé aussi bien chez les jeunes que chez les anciens.

Notre objectif aura été cette année de gérer au mieux cette crise sanitaire à notre échelle de compétence :

- protéger notre personnel,
- se positionner et anticiper pour la distribution des masques,
- s'approvisionner en gels hydroalcooliques,
- assurer un service minimum,
- organiser la réouverture de l'école.

Et j'en profite pour remercier tout le personnel qui a montré des qualités exceptionnelles dans cette période difficile.

La situation financière s'est naturellement dégradée avec un manque de recettes et un fonctionnement en augmentation, mais nous saurons en tenir compte dans le prochain budget pour ne pas endetter la commune et nous veillerons à cela avec le Conseil municipal pour l'élaboration de celui-ci.

Cette année nous avons continué à entretenir notre patrimoine « *bâtiments, routes, trottoirs...* ».

Je profite de ce moment pour vous remercier pour la confiance que vous avez apportée à l'ensemble de mon équipe lors des dernières élections municipales et nous avons déjà commencé à œuvrer pour notre beau village où il fait bon vivre.

Je veux naturellement vous souhaiter une bonne année 2021 pour vous-même, votre famille et vos amis.

Prenez soin de vous.



Retour en images sur 2020



14 janvier | Vœux du Maire



15 mars |
Élections Municipales
et dépouillement des
bulletins de vote



8 mai | Commémoration



26 juin | Remise des dictionnaires



11 novembre | Commémoration



10 décembre | Commémoration
à la mémoire des soldats morts en
opérations extérieures et intérieures



Quoi de neuf au village ?



La forêt domaniale de Montmorency

L'Office National des Forêts (ONF) assure, dans le cadre du régime forestier, la gestion durable des forêts communales.

La gestion de la forêt par l'ONF s'inscrit dans un plan d'aménagement de 2004 à 2023, élaboré à la suite d'une vaste étude qui a permis un état des lieux exhaustif des peuplements du massif. L'ONF a pour mission d'assurer la pérennité du massif grâce à son entretien tout en garantissant un développement durable. Elle se doit de concilier l'intérêt sylvicole avec l'intérêt du public. Son principal objectif est l'accueil du public, comme toutes les forêts dites périurbaines. Elle assure par ailleurs une mission de production de bois, dont la vente aux exploitants forestiers couvre partiellement le financement de l'entretien et de la préservation du massif.

L'ONF est en charge notamment de la gestion de la forêt domaniale de Montmorency dont une partie se situe sur le territoire de Piscop.

Située à seulement une vingtaine de kilomètres au nord de Paris, la forêt domaniale de Montmorency est la plus grande forêt domaniale du Val-d'Oise, et la plus fréquentée. Cette vaste châtaigneraie a longtemps été parcourue par les rois qui aimaient y chasser. Ses allées vallonnées et ses majestueux châtaigniers sont

aujourd'hui appréciés des Franciliens en quête de loisirs et de ressourcement.

L'ONF procède au renouvellement progressif des peuplements par l'utilisation d'une technique sylvicole de régénération respectant les classes d'âge. Elle permet de maintenir un équilibre entre arbres jeunes et âgés. Les châtaigniers, surreprésentés et avec une durée de vie moyenne de soixante-dix ans, sont en partie remplacés par des chênes, qui peuvent atteindre cent cinquante à deux cent cinquante ans.

La régénération des châtaigniers se déroule selon deux méthodes différentes. La première est celle de la régénération naturelle, par la germination des graines (châtaignes) puis par l'élimination des autres essences qui gêneraient les jeunes châtaigniers. La seconde consiste à couper les châtaigniers qui poussent par cépée, c'est-à-dire en taillis. Une cépée coupée repousse naturellement, fournissant un bois de grande qualité. Le nombre de chênes étant insuffisant, contrairement aux massifs de L'Isle-Adam et Carnelle, les jeunes chênes implantés proviennent de pépinières. Des coupes d'éclaircie sont également pratiquées ; elles permettent aux arbres les

En chiffres

13

Le nombre de villes traversées par la forêt (Bouffémont, Domont, Piscop, Montmorency, Saint-Brice-sous-Forêt, Montlignon, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Taverny, Andilly, Bessancourt)

20

La distance en kilomètres de la forêt à Paris

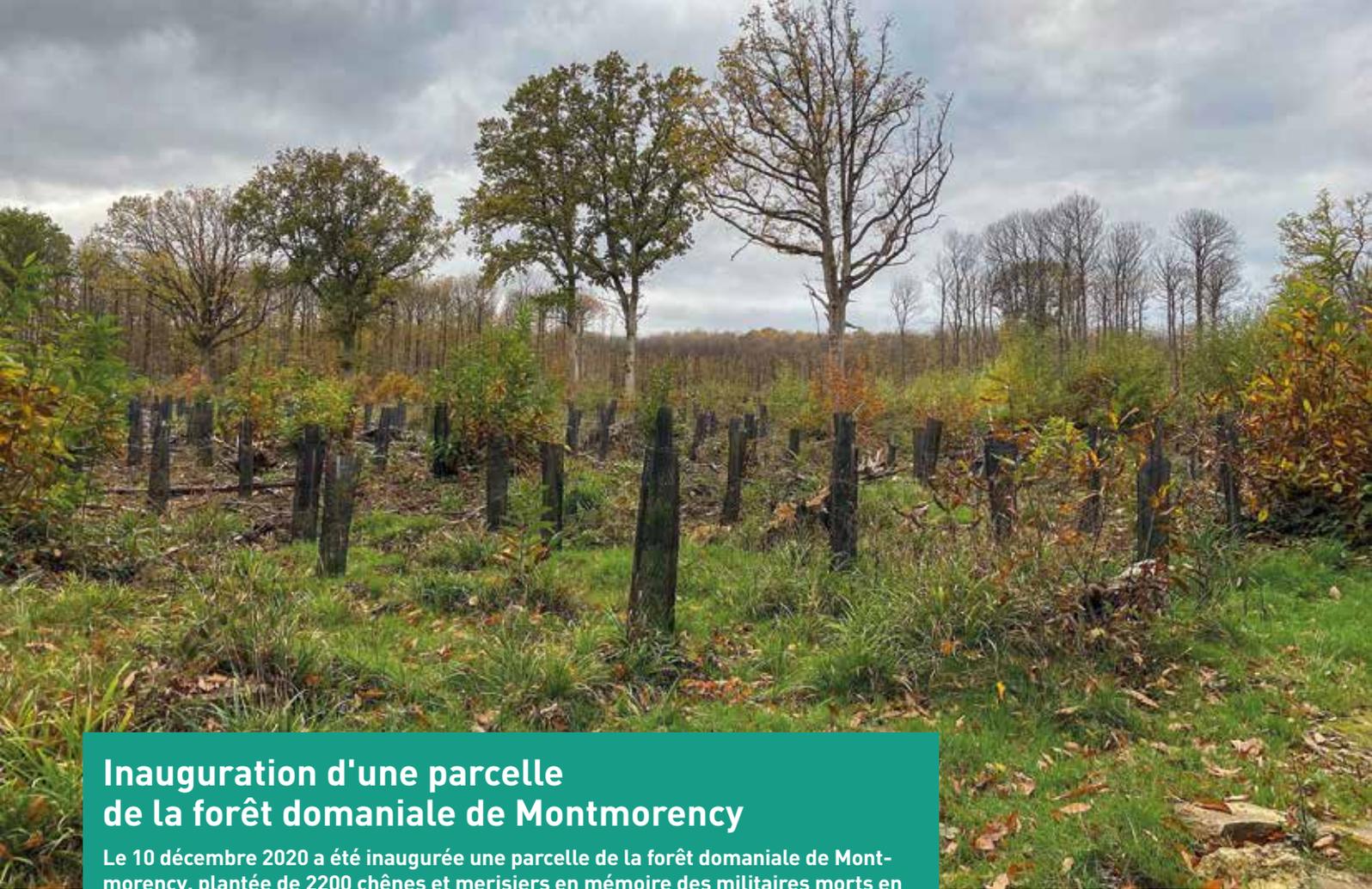
2000

Le nombre d'hectares (19,72km² de forêt domaniale pour être précis)

70%

Le pourcentage de châtaigniers qui composent les arbres de la forêt





Inauguration d'une parcelle de la forêt domaniale de Montmorency

Le 10 décembre 2020 a été inaugurée une parcelle de la forêt domaniale de Montmorency, plantée de 2200 chênes et merisiers en mémoire des militaires morts en opérations extérieures et intérieures.

Sous le haut patronage d'Emmanuel Macron et en présence de Mme Darrieussecq Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, de Mr Pakula, président de l'ANOPEX, de Mr Mallet Président du Conseil des Gouverneurs Lions Clubs International France, de Mr Cautlet Président du conseil d'administration de l'ONF et des Maires des communes limitrophes, une cérémonie restreinte a dévoilé une plaque commémorative, opération réalisée en partenariat entre l'ANOPEX, LCI et l'ONF. « En état de crise sanitaire, la forêt

de Montmorency se régénère grâce à l'action de l'Office national des forêts, du Lions club international et de l'Anopex - Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures.

2200 arbres sont replantés en mémoire de nos soldats disparus.

Bravo pour cette initiative originale qui combine mémoire et protection de l'environnement! »

**Mme Darrieussecq,
Ministre déléguée auprès de la Ministre
des Armées, chargée de la Mémoire et
des Anciens Combattants.**

plus beaux de prospérer par l'élimination des moins beaux sujets alentour. Pour cela, la technique du martelage est utilisée. Elle consiste à marquer de coups de marteau les arbres à abattre. Certains arbres morts sont conservés pour favoriser des milieux écologiques spécifiques, présentant un intérêt en vue de l'habitat: ils accueillent de nombreux oiseaux et insectes.

La gestion forestière prend aujourd'hui en compte le développement durable, c'est-à-dire les enjeux biologiques et écologiques, ce qui n'était pas le cas il y a seulement trente ans. Plus spécifiquement dans le massif, les milieux écologiques spécifiques comme les tourbières, sont protégés. Le débardage à cheval fait partie des méthodes naturelles

employées pour l'entretien du massif, en partenariat avec les haras nationaux.

Seuls trois agents patrimoniaux de l'ONF sont basés en permanence en forêt, occupant des fonctions plutôt transversales. Avec cinq autres fonctionnaires du département, ils assurent à la demande l'entretien des forêts privées ou dépendant de collectivités du Val-d'Oise.

La forêt de Montmorency souffre de plusieurs maux. La maladie de l'encre, due à un pathogène microscopique, détruit le système racinaire des châtaigniers. Les arbres touchés se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un dessèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général. ➤





Quoi de neuf au village ?

Ce pathogène, à l'état latent, s'est propagé très rapidement ces dernières années au sein des châtaigniers en raison de printemps humides qui ont engorgé les terrains, favorisant sa multiplication et son déplacement dans le sol. Les périodes de sécheresse suivantes n'ont pas permis aux arbres nécrosés de réagir.

Face à la propagation très rapide de ces pathogènes, l'ONF doit trouver des solutions pour assurer la pérennité de la forêt. En l'absence de traitement, les châtaigniers malades sont coupés. Ces coupes sanitaires conduisent parfois à des coupes rases sur certaines parcelles. Elles sont programmées par l'ONF pour assurer la sécurité des usagers.

David TAVARES

L'encre du châtaignier

L'encre du châtaignier, un phénomène en développement. Cette maladie est à l'origine des dégâts considérables dans la châtaigneraie française entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle. Puis elle est restée "silencieuse" pour réapparaître dans les années 1990-2000 dans les régions soumises au climat atlantique. On constate un développement de cette maladie en Île-de-France, notamment dû aux hivers doux et aux printemps pluvieux, favorables à la prolifération de ce pathogène qui se propage plus facilement dans l'eau. Cette maladie concerne toute la châtaigneraie du Nord-Ouest de la France.



Le saviez-vous ?

Piscop, avec Béthemont-la-Forêt et Bouffémont, sont les seuls villages de notre région à avoir réussi à conserver en parfait état leurs lave-sabots communaux. Nous en félicitons les habitants et leurs élus locaux.

Le lave-sabots

Un lave-sabots est un point d'eau dont le fond est entièrement pavé. Les animaux et les chevaux pénétraient entièrement dans l'eau afin de se rafraîchir et de se débarrasser de la boue et de leurs parasites après leur labeur.

Tous les villages ruraux en possédaient un au siècle dernier.

Extrait de l'IASEF Forêt de Montmorency Hydrographie et Hydrologie





Tout ce que vous avez besoin de savoir se trouve sur le site internet de PISCOP

Depuis plusieurs années déjà, la commune met à votre disposition un site internet qui permet de recenser toutes les informations publiées en ligne.

C'est une façon de rapprocher les administrés et les services de la mairie tout en rendant service au quotidien. De cette manière tout le monde peut accéder aux comptes-rendus des conseils municipaux, les horaires d'ouverture de la Mairie, le Plan Local d'Urbanisme, le calendrier de collecte des déchets, consulter les tarifs de divers services tels que la salle des fêtes, de la cantine, et bien d'autres choses.

Le site internet a plusieurs fois changé de visage pour s'adapter aux évolutions de la technologie et surtout des demandes de chacun. Voilà 4 ans que le nouveau site est en ligne, plus interactif, clair et convivial il vous permet déjà d'accéder aux informations essentielles comme décrit plus haut. Aujourd'hui les sites

internet sont plus que des vecteurs, ils nous font interagir avec les autres, dans notre cas, avec la Mairie afin d'avoir les renseignements les plus justes et le plus rapidement possible. Il s'agit là, d'une part, de réduire vos déplacements en Mairie et aussi d'être informés n'importe où et n'importe quand.

La Mairie a décidé d'aller dans ce sens et a commencé à effectuer certaines mises à jour et vous l'avez déjà peut-être remarqué. La page de contact du site internet a été modifiée et intègre maintenant un formulaire de contact, vous avez, de nouveau, accès aux menus de cantine de l'école Jacques Prévert, et la page des conseillers municipaux a été complétée de portraits de façon à ce que vous puissiez reconnaître vos élus plus facilement.

D'autres fonctionnalités arriveront au cours de l'année 2021, parmi elles, vous pourrez avoir les disponibilités de la salle polyvalente sans avoir à appeler la Mairie et une refonte de plusieurs catégories sera réalisée et agrémentée. En milieu d'année le site mettra également en place un système d'inscription qui vous permettra d'être alertés dès la publication d'un nouvel article.

En somme, le numérique prend une place toujours plus importante dans nos vies, et cela va parfois trop vite. C'est pourquoi les évolutions du site internet de la commune se sont faites progressivement et continueront de se faire au rythme des besoins des Piscopiens.

Zoheir AICHOUCHE



Piscop et ses élus

Jusqu'en 2026 avec une Municipalité renouvelée

Élue dès le 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2020, la liste menée par Monsieur Lagier a recueilli un peu plus de 84 % des votes exprimés. Les Piscopiens ont élu leurs 15 conseillers municipaux avec une participation de 55.09 %, un résultat semblable à celui du 1^{er} tour des élections de 2014 (55.24 %).

L'équipe s'est renouvelée avec la venue de nouveaux visages parmi les anciens. Il est à remarquer que trois figures ont laissé leur place, présentes depuis de très nombreuses années et très impliquées dans la vie et le fonctionnement de notre commune, Mesdames Christiane Nys et Mauricette Rousseaux, et Monsieur James Debaisieux. Voici les membres du conseil municipal de Piscop qui se présentent, avec le maire Monsieur Lagier et ses 4 adjoints, Messieurs Pautrat, De Waele, Tintillier et Madame Druon-Riot.

cipe avec Mr De Waele à l'organisation des différents travaux sur la commune (entretien des bâtiments, espaces verts) Les passages en Mairie et les échanges avec les autres élus permettent de suivre les différents dossiers de la vie du village (urbanisme, voirie, sécurité). Au sein de la communauté d'agglomération il y a aussi des réunions par commission (plus technique) sur la vidéo surveillance ou la coordination des différentes forces de l'ordre par exemple. »

mars 2001, 3^e adjoint depuis les dernières élections, délégué à l'urbanisme et aux affaires scolaires. Âgé de 61 ans, je suis en inactivité après une carrière professionnelle dans la distribution d'énergie. Très attaché au village, je veillerai à préserver son cadre de vie, son environnement et également la sécurité. »



Christian LAGIER

« Marié, père de 3 enfants, habitant Piscop depuis 1973, kinésithérapeute et chef d'entreprise, mon parcours professionnel atypique fut riche d'enseignements. Depuis ma retraite en 2008 j'ai accepté de prendre la tête de liste pour continuer l'action menée par James Debaisieux et son équipe dont je faisais partie en tant qu'adjoint depuis 1983. Et je suis devenu maire après l'élection de mars 2008. Je suis toujours animé par la volonté de défendre notre village et de garder ce cadre merveilleux où il fait bon vivre. »



Bernard DE WAELE

« Marié, 3 enfants, Retraité Habitant PISCOP depuis Septembre 1979 à 14 ans, 2 années d'École de Menuiserie à Sarcelles à 16 ans, S.I.P Société du Bâtiment Montreuil avec Obtention du CAP de Maçon à 18 ans, entrée dans l'Armée de l'Air Base Opérationnelle 128 à METZ avec obtention du CAS N° 396 (Entretien des Bases Aériennes). Puis retour à la S.I.P, Chef de Chantier avec mission pour le C.E.A de SACLAY déplacement en URSS et divers en FRANCE et à l'Étranger. Ensuite, Bernard DE WAELE Entreprise Générale du Bâtiment et Société J. P. B Bâtiment. Élu Conseiller Municipal en 1983, Adjoint au Maire en 2001. Mes fonctions : responsable de tous les travaux de Voirie, Bâtiment, Espace vert, responsable des Services Technique: je dirige, coordonne et anime l'ensemble des Services Techniques, je pilote également la mise en œuvre des projets techniques, je programme et planifie les opérations et les travaux du CCAS / Repas, Colis, Voyage annuels des Anciens. »



Sandrine DRUON-RIOT

« Installée à Piscop juste après la tempête de 1999, je m'y suis mariée et y ai élevé ma famille. Être déléguée des parents d'élèves pendant la scolarité de mes trois enfants à l'école de Piscop, m'a permis de m'investir dans des projets auprès des enseignantes et a occasionné de nombreuses rencontres. Mon parcours professionnel est plus que varié, puisque j'ai créé des bijoux en pierres fines, réalisé de la gestion locative jusqu'à mon activité actuelle de conseillère en aménagement. Avec ce troisième mandat au service des Piscopiens et dorénavant adjointe au Maire, je suis membre principalement des commissions « Communication Municipale » et « Fêtes et Cérémonies », mais également « Travaux Voirie PLU Urbanisme ». Auprès du délégué Monsieur Sempéré, je supplée au Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF). J'espère améliorer la vie et les services des Piscopiens, au sein d'une équipe municipale plurielle et dynamique, dans ce village que nous aimons tous. »



Sébastien PAUTRAT

« Bonjour, je suis Sébastien Pautrat j'ai 39 ans. Depuis très jeune je passais mes vacances à aider dans les fermes du village c'est donc naturellement que j'ai fait mes études dans l'agriculture et l'environnement. Aujourd'hui je suis heureux de vivre à Piscop, d'y travailler et de participer activement au fonctionnement de notre village. Pour les loisirs j'aime aller en forêt avec mes enfants (pour trouver des morilles) et faire la cuisine pour mes amis avec de bons produits. Je parti-



Dominique TINTILLIER

« Habitant à Piscop depuis 1979, conseiller municipal depuis



Blandine WALSH DE SERRANT

« Mariée depuis 21 ans, je suis mère de 5 enfants de 12 à 19 ans. Je travaille pour l'Eau Vive (œuvre éducative de jeunesse basée à Paris, Briançon et Piscop) et suis chargée de gérer et superviser

leur maison de Piscop pour l'accueil de groupes à vocation éducative (aumôneries, patronages, scouts, chorales...). Nous sommes arrivés en famille à Piscop il y a presque 9 ans. Au sein de l'équipe municipale, je suis chargée de l'école en équipe avec Dominique Tintillier, et déléguée au SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne). »



Bruno DUFOUR

« Je suis installé à Piscop depuis 2006, ma compagne étant tombée sous le charme de Piscop

lorsque nous habitons St Brice. Nous avons 2 enfants de 7 et 9 ans. Nous travaillons tous les deux dans le domaine bancaire. Je m'occupe du Massif Forestier et de la fourrière animale. J'ai choisi ces deux commissions car j'aime tout ce qui se rapproche de la nature et je pense avoir des compétences dans ce domaine. »



David TAVARES

« J'ai 43 ans. Je suis habitant depuis 2 ans sur Piscop dans le hameau de Pontcelles avec mon

épouse et mes enfants de 18 et 13 ans. Dans la vie de tous les jours, je suis directeur commercial dans une entreprise du BTP spécialisée dans l'étanchéité dans les nouvelles constructions immobilières. Cette élection est une première expérience au sein d'une équipe municipale. Je souhaite mettre mon expérience professionnelle aux services des Piscopiens et plus précisément sur la partie travaux, appel d'offres et l'urbanisme (PLU). »



Élias Bonifacio SEMPERE

« Je suis né dans la région d'Alicante en Espagne et je suis arrivé en France à l'âge de 6 ans. Un an

après, j'arrivais à Sarcelles et depuis ces années-là nos dimanches après-midi nous allions nous promener à Piscop : la sablière, la forêt, la ferme de Mr Debaisieux puis à mon adolescence la stratégie à bicyclette déjà. J'exerce le métier de masseur kinésithérapeute depuis juillet 1978 année de mon mariage. Nous avons eu 4 enfants et 7 petits enfants. Je suis installé profes-

sionnellement à Saint Brice sous Forêt depuis février 1982 et à Piscop pour y vivre depuis Juillet 1986. Je suis conseiller municipal depuis plusieurs mandats avec Mr James Debaisieux puis avec Mr Christian Lagier et depuis le départ de Mr Cocos, je suis délégué du SÉDIF au sein de notre commune.

Je me sens investi dans mon village et j'adore mettre les gens en relation et les aider à résoudre leurs problèmes. Du travail en perspective pour ma retraite prochaine. Bref j'aime les gens et j'adore mon petit village où il y fait bon vivre. »



Fabien VIEIRA LUIS

« Marié, 2 enfants et technicien en génie climatique, j'habite Piscop depuis 8 ans.

Je fréquente ce joli village depuis plus de 20 ans grâce à ma petite femme, issue d'une famille de Piscop depuis 4 générations. Depuis mon adolescence, 3 valeurs fortes du rugby ont toujours été déterminantes dans ma vie : l'entraide, la solidarité, l'esprit collectif.

En m'engageant dans la vie municipale, j'espère pouvoir promouvoir ses valeurs au sein de la mairie et plus encore. »



Ghislaine CAMUS

« C'est en 2003 que je me suis installée à Piscop. Etc'estavecenthousiasme que j'ai participé aux

affaires communales en tant que conseillère municipale puis adjointe au maire me consacrant pour l'essentiel aux dossiers d'urbanisme.

J'ai exercé la profession d'Avocat pendant quarante ans. »



Jean-Yves THIN

« Carrière dans l'ingénierie BTP essentiellement à l'étranger. Piscopien depuis 1992, retraité en

2013 s'engage auprès de Christian Lagier lors de l'élection municipale de 2014, délégué auprès du SIAH, de la commission sociale, comité des fêtes. Marié, attaché aux valeurs fondamentales. »



Léna AMAROUCHE

« J'ai 22 ans, je suis étudiante en droit et j'ai-

merais devenir avocate en droit des affaires spécialisée en droit du sport. M'investir dans notre commune me tient à cœur, tout d'abord pour représenter un peu plus les « jeunes », mais également pour apprendre le fonctionnement en Mairie et me lancer dans une nouvelle aventure. Ambitieuse et dynamique, j'aime m'investir dans de nouveaux projets ! J'habite à Piscop depuis maintenant douze ans et suis fière de m'intégrer davantage dans la communauté. »



Sophie GAILLARD

« 44 ans mariée avec trois garçons de 19, 17 et 10 ans. Je suis responsable comptable dans

un groupe bancaire français. Arrivée à Piscop en 2000, je suis tombée sous le charme de ce petit village qui me correspond tellement. Après de nombreuses années de participation à la vie de l'école Jacques Prévert en tant que membre d'une association de parents d'élèves, j'ai voulu poursuivre mon investissement au sein de ma commune.

J'ai rejoint l'équipe de la communication et j'essaie de leur apporter ma contribution. Je suis déléguée au plan local d'urbanisme et je représente notre village dans différentes commissions telles que le Sigidurs ou le syndicat mixte de la gestion de la fourrière animale. J'ai la chance d'avoir rejoint une équipe municipale motivée et investie dans la vie de sa commune et j'espère pouvoir leur apporter mon expérience dans mes domaines de compétences. »



Zoheir AÏCHOUCHE

« Bonjour à tous j'ai 35 ans marié deux enfants, et j'ai suivi un cursus d'infographiste-web

design. Je suis chef d'entreprise dans le secteur de l'automobile. Je me suis installé à Piscop en 2011, la vie du village et sa quiétude m'ont charmé, au fil des ans j'ai voulu m'investir plus activement et proposer ma candidature à M. le Maire au poste d'Élu. Il m'a confié les délégations suivantes : Communication, P.L.U et l'Urbanisme. Mes compétences professionnelles peuvent, je pense, s'inscrire dans la cohésion du groupe municipal. J'aime aussi échanger de tous les sujets qui nous entourent, n'hésitez pas à me solliciter si vous me croisez. »

CETTE NOUVELLE ÉQUIPE ÉLUE CONSTITUE L'ACTUEL CONSEIL MUNICIPAL DE PISCOP, POUR UNE MANDATURE JUSQU'EN 2026.

Sensible à la protection de l'environnement et de notre cadre de vie, la municipalité au-delà de ses missions d'état, poursuit et pérennise avec diplomatie et démocratie son programme qui se distingue par sa maîtrise de la gestion communale et de sa fiscalité
Sandrine DRUON-RIOT



Plaine Vallée et ses élus

Présentation de la communauté d'Agglomération Plaine Vallée

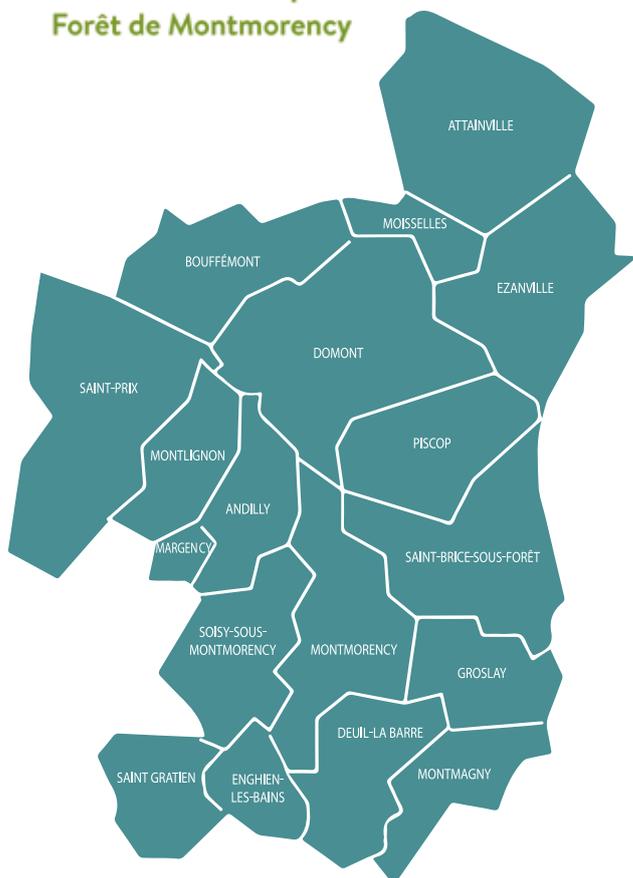
Depuis le 1^{er} janvier 2016, Piscop fait partie de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée qui regroupe 184 000 habitants.

Les 18 communes qui composent l'agglomération lui ont délégué différentes compétences en vue d'élaborer et conduire un projet commun d'aménagement et de développement de leur territoire et d'en faciliter la gestion locale. Porte d'entrée du Val d'Oise, Plaine Vallée constitue un territoire de 74,7 km² marqué par la plaine au nord et par un espace plus urbanisé, la vallée, au sud avec comme point d'ancrage la forêt de Montmorency.

Les 18 communes de Plaine Vallée

Andilly, Attainville, Bouffémont, Deuil-La Barre, Domont, Enghien-les-Bains, Ezanville, Groslay, Margency, Moisselles, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint Gratien, Saint-Prix et Soisy-sous-Montmorency.

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency



En chiffres

18
communes

184 000
habitants

74,7 km²
de superficie

52 %
d'espaces urbanisés
(dont 3,2 % de ZAC)

21,8 %
de surfaces agricoles

22,3 %
de bois et forêts

17
zones d'activités économiques
1 pépinière d'entreprises
1 incubateur
9 espaces et permanences
Emploi

107 M€
de budget 2020 consolidé

Compétences

Au cours des années, les agglomérations ont vu leurs compétences s'accroître : développement économique, transport, aménagement du territoire et habitat, tourisme, tranquillité publique, environnement... autant de politiques publiques qui impactent directement le quotidien, les activités et le cadre de vie des administrés. La mise en commun des moyens dans ces domaines de compétences permet de réaliser des actions difficiles, voire impossibles, à entreprendre isolément.

Les principales compétences de l'agglomération :

- Développement économique, actions en faveur de l'emploi et promotion des activités touristiques
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Sécurité publique
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, des eaux pluviales et prévention des inondations
- Voirie et transport public
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Propreté urbaine (nettoyage des tags)
- Réseau d'éclairage public
- Gestion des équipements culturels (Théâtre Silvia Monfort) et sportifs d'intérêt communautaire
- Lecture publique/réseau des bibliothèques



Gouvernance

Quatre ans après la naissance de l'Agglomération, Plaine Vallée a renouvelé en 2020 sa gouvernance, sous la présidence de Luc Strehaiano, réélu en juillet dernier lors du conseil communautaire d'installation.

Les 61 conseillers (+ 6 suppléants) qui siègent à l'assemblée de Plaine Vallée représentent les communes du territoire. Élus en 2020 lors des élections municipales et intercommunales, ils sont répartis en fonction du poids démographique des villes.

Le bureau communautaire, composé de 18 membres (le président, quinze vice-présidents, un rapporteur général et un secrétaire général), définit quant à lui les grandes orientations qui seront ensuite soumises au vote du conseil communautaire.

Piscop compte deux conseillers communautaires (dont un suppléant) pour la représenter.

- Christian Lagier (Vice-président délégué) : Il est délégué à la programmation du Théâtre Silvia Monfort, à la Commission d'Appel d'Offres et aux Instances paritaires. Il siège à la commission « Économie et Emploi » et la commission « Finance » mais également au « Sigidurs » et à la « Semavo ».
- Sébastien Pautrat (Suppléant)

Les vice-présidents et membres du Bureau Communautaire :

- 1^{er} Vice-président délégué : Christian Lagier, Maire de Piscop, délégué à la programmation du Théâtre Silvia Monfort, Commission d'Appel d'Offres et Instances paritaires.
- 2^{ème} Vice-président : Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains, délégué à l'Assainissement, Eaux pluviales et Tourisme.
- 3^{ème} Vice-présidente : Muriel Scolan, Maire de Deuil-La-Barre, déléguée à la Prévention et à la Politique de la Ville.
- 4^{ème} Vice-président : Alain Goujon, Maire de Montlignon, délégué à l'Ha-

bitat, l'Aménagement et l'Attractivité du Territoire et aux Relations internationales.

- 5^{ème} Vice-président : Patrick Floquet, Maire de Montmagny, délégué aux Finances et à l'Administration générale.
 - 6^{ème} Vice-président : Julien Bachard, Maire de Saint Gratien, délégué au Développement durable et à l'Aménagement de la Butte Pinson.
 - 7^{ème} Vice-présidente : Véronique Ribout, Maire de Moisselles, déléguée à l'Entrepreneuriat.
 - 8^{ème} Vice-président : Frédéric Bourdin, Maire de Domont, délégué aux Voiries et Parkings communautaires.
 - 9^{ème} Vice-président : Maxime Thory, Maire de Montmorency, délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique.
 - 10^{ème} Vice-président : Nicolas Leleux, Maire de Saint-Brice-sous-Forêt, délégué à l'Emploi et à l'Insertion par l'économie.
 - 11^{ème} Vice-présidente : Céline Villecourt, Maire de Saint-Prix, déléguée au Patrimoine communautaire et Vernaculaire.
 - 12^{ème} Vice-président : Eric Battaglia, Maire d'Ézanville, délégué à la Politique communautaire du commerce.
 - 13^{ème} Vice-président : Michel Lacoux, Maire de Bouffémont, délégué aux Services et Équipements culturels.
 - 14^{ème} Vice-président : Patrick Cancouët, Maire de Groslay, délégué à la protection des biens et des personnes, et au déploiement des nouvelles technologies.
 - 15^{ème} Vice-président : Thierry Brun, Maire de Margency, délégué aux Services et Équipements sportifs.
- Secrétaire général du Bureau Communautaire : Yves Citerne, Maire d'Attainville, délégué à l'Information et à la Communication.
- Rapporteur général du Bureau Communautaire : Daniel Fargeot, Maire d'Andilly, délégué au Développement économique.



VOS NUMÉROS UTILES

- **Éclairage public** : 0800 800 051
- **Collecte des déchets** : 0 800 735 736 (www.sigidurs.fr)
- **Création d'entreprise** : 0 800 103 083 (www.eco-plainevallee.fr)

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

- **Plaine Vallée Tourisme** : 01 39 64 42 94 (www.plainevallee-tourisme.fr)
- **Théâtre Silvia Monfort** : 01 39 33 01 81
- **Piscine Maurice Gigoï** : 01 39 91 39 00
- **Espace sportif et nautique La Vague** : 01 34 27 37 20 (www.lavague-plainevallee.fr)
- **Pépinière Plaine Vallée** : 01 30 10 66 50 (pepiniere-plainevallee.fr)

CONTACT

Plaine Vallée Agglomération
1, rue de l'Égalité - 95230
Soisy-sous-Montmorency
Tel. : 01 30 10 91 61
contact@agglo-plainevallee.fr

Ouverture au public

Du lundi au mercredi : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Du jeudi au vendredi : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

www.agglo-plainevallee.fr
www.facebook.com/Plaine-ValléeAgglo/



Intercommunalité

Plan Climat Air Énergie

Dans le cadre de la nouvelle mandature, Plaine Vallée élabore son Plan Climat Air Énergie, un outil stratégique visant à planifier le développement durable du territoire.

VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Afin de réduire l'impact de la consommation énergétique sur l'environnement, des objectifs de développement durable ont été fixés par l'ONU, la COP 21 et le Grenelle de l'environnement. Ces objectifs, définis dans la Loi Énergie-Climat visent à diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, préserver et améliorer la qualité de l'air, s'adapter aux changements climatiques, réduire la consommation d'énergies fossiles et augmenter la part des énergies renouvelables. C'est aux intercommunalités qu'il appartient de

mettre en œuvre et de coordonner cette transition énergétique au niveau local pour adapter leur territoire aux changements environnementaux. Dans cette perspective, Plaine Vallée élabore son projet territorial de développement durable, appelé Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Action phare de cette nouvelle mandature, le PCAET à la fois, stratégique et opérationnel, s'inscrit dans une démarche transversale qui propose des solutions concrètes pour endiguer le dérèglement climatique.

PREMIÈRE ÉTAPE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

La transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air requièrent une action collective, citoyenne et orchestrée au niveau local. C'est pourquoi l'élaboration du PCAET mobilise tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, commerces, associations, citoyens, fournisseurs d'énergie...). La première étape consiste à établir un diagnostic partagé avec les acteurs locaux. Celui-ci servira à établir une stratégie territoriale qui permettra de répondre aux enjeux posés par le changement climatique.

De cette stratégie résultera un plan d'actions concret adapté au territoire de Plaine Vallée, dont les impacts seront mesurables et bénéfiques pour les habitants de l'agglomération. Une fois le plan d'actions arrêté et le PCAET rédigé, il sera évalué par l'Autorité Environnementale, afin d'être adopté, courant 2022, par le Conseil Communautaire.

Les grandes étapes du PCAET :

- un diagnostic
- une stratégie territoriale
- un plan d'actions portant sur :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique
 - le développement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - l'augmentation de la production d'énergies renouvelables
 - la valorisation du potentiel d'énergie issue de la récupération
 - le développement du stockage et l'optimisation de la distribution d'énergie
 - le développement de territoires à énergie positive
 - la limitation des émissions de gaz à effet de serre

- l'anticipation des impacts du changement climatique
- un dispositif de suivi et d'évaluation

Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans et prendre en compte les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et de cohérence territoriale (SCOT).



CLIMAT



FOCUS SUR LES OBJECTIFS NATIONAUX SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE

Les principaux objectifs de la politique nationale de lutte contre le changement climatique sont déclinés dans la Loi Énergie-Climat publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2019. Celle-ci vise à accélérer l'action de la France dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'environnement, dans le but de s'aligner sur l'Accord de Paris signé en 2015 lors de la COP21. Elle renforce, actualise et

complète les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) :

- Neutralité carbone en 2050.
- Réduction de 40 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 (objectif identique à la LTECV).
- Division des émissions de GES par au moins 6 d'ici 2050 par rapport à 1990.
- Fermeture des dernières centrales à charbon en 2022.

Consommation d'énergie :

- Réduction de 40 % de la consommation énergétique primaire des énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 (au lieu de 30 % dans la LTECV), en modulant cet objectif par énergie fossile en fonction du facteur d'émissions de gaz à effet de serre.
- Réduction de 50 % de la consommation énergétique finale à l'horizon 2050 par rapport à 2012 (objectif identique à la LTECV), en visant des objectifs intermédiaires de -7 % en 2023 et -20 % en 2030.

Énergies renouvelables :

- Part de 23 % dans la consommation finale en 2020 (objectif identique à la LTECV).
- Part de 33 % au moins en 2030 (au lieu de 32 % dans la LTECV).
- 20 % d'hydrogène bas-carbone et renouvelable dans la consommation totale d'hydrogène et 40 % dans la consommation d'hydrogène industriel d'ici 2030.
- Développement de 1 GW/an pour l'éolien en mer à partir de 2024.



ÉNERGIE



Intercommunalité



ASSAINISSEMENT

Plaine Vallée encourage les mises en conformité

Favoriser la régularisation des évacuations d'eaux chez les particuliers en proposant des solutions partagées, tel est l'objectif de l'agglomération Plaine Vallée pour limiter la pollution des milieux naturels.

Réticents à investir dans les installations de séparation des eaux usées (toilettes, machines à laver, douches...) des eaux pluviales (gouttières), les particuliers placent ces travaux au second plan. C'est souvent la vente du bien qui déclenche généralement dans l'urgence, l'opération de mise en conformité. Ces travaux peuvent atteindre quelques milliers d'euros et requièrent de trouver une entreprise spécialisée, d'obtenir des devis et d'engager les démarches administratives nécessaires à l'octroi de la subvention. Bref, des formalités rarement placées en priorité.

L'enjeu environnemental est pourtant crucial pour éviter une pollution chronique des milieux aquatiques. Avec de nombreux branchements non conformes, les eaux usées passent directement dans les réseaux pluviaux dont les exutoires sont les cours d'eau. Inversement, les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées provoquent des débordements et altèrent l'épuration des eaux.

C'est dans ce contexte que Plaine Vallée se mobilise depuis 3 ans pour mieux connaître la conformité des rejets d'eaux chez les particuliers et déployer des solutions. Ainsi sur l'agglomération, il est estimé que 20 % des réseaux ne sont pas conformes.

Mise en conformité facilitée pour les particuliers

Plaine Vallée dispose d'une cellule de 2 agents dédiés à cette activité. L'équipe a mené des campagnes de diagnostic, notamment lors des opérations d'extension des réseaux et compile les résultats obtenus au moment des mutations immobilières. Pour l'heure le bassin versant du ru du Moutier à Deuil-La-Barre, est la première zone du territoire dont les réseaux de particuliers ont été régularisés à 50 % via un dispositif de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Celui-ci consiste à réaliser les travaux sous maîtrise d'ouvrage publique en domaine privé, en groupant les opérations. Une manière de faciliter les démarches et de bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie permettant ainsi de réduire le reste à charge des particuliers. Concrètement, l'agglomération se charge ainsi de définir les zones éligibles, contacter les particuliers, et de faire réaliser les travaux afin d'assurer la conformité de la parcelle.

Nouveau partenariat incitatif avec l'Agence de l'eau

Plaine Vallée souhaite renforcer son accompagnement et propose en complément une solution partenariale avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Elle permet aux particuliers de rester maître d'ouvrage de leurs travaux en domaine privé et de recevoir une aide de 4200 euros au maximum pour la déconnexion des rejets d'eaux usées dans les réseaux d'eaux pluviales.

Dans ce cas, le propriétaire peut choisir son entreprise de travaux ou bien réaliser lui-même ses travaux et bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau.

L'agglomération est alors mandatée pour accompagner les propriétaires et assurer l'instruction, la liquidation, le contrôle et le paiement des aides de l'agence de l'eau.

Une aide est également possible (1200 euros maximum) pour la déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public.

+ D'INFOS :

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'accompagnement et les aides pour la mise en conformité de vos branchements d'assainissement, contactez l'Agglomération Plaine Vallée. contact@agglo-plainevallee.fr / 01 30 10 91 61

Travailler, créer, s'implanter au cœur de Plaine Vallée

Les conseillers emploi de Plaine Vallée vous accompagnent dans vos démarches de recherche d'emploi, de formation et vous orientent dans votre projet professionnel.

- Accompagnement individuel et personnalisé
- Coaching, travail sur la confiance en soi et le marketing de soi
- Bilan de compétences
- Conseils sur les mesures pour l'emploi, les différents types de contrats, les indemnités chômage
- Rencontres et mises en relation avec des entreprises du territoire ayant des besoins en recrutement
- Ateliers de développement personnel, préparation et simulation d'entretiens d'embauche
- Formations informatiques Word, Excel, PowerPoint

Renseignements, 01 30 10 90 40
emploi@plainevallee.fr

Par ailleurs, Plaine Vallée met au service de ses habitants une plateforme digitale www.emploi-plainevallee.fr regroupant toutes les offres d'emploi à pourvoir sur son territoire.

Lancé en novembre 2018, le site emploi Plaine Vallée propose depuis la rentrée 2020 de nouvelles fonctionnalités (publication de CV, alertes automatiques, Cvthèque, interface recruteur, observatoire de l'emploi...). Il a également été paramétré dans le souci de recenser l'exhaustivité des offres d'emploi.

L'objectif est double, il permet aux administrés de découvrir les opportunités d'emploi sur le territoire de l'agglomération et également d'apporter aux entreprises un service gratuit qui consiste à déposer leurs offres d'emploi et piloter les recrutements.

En créant ce site, les élus de Plaine Vallée ont affirmé leur volonté de « renforcer l'action en faveur de l'emploi » et par là-même contribuer au dynamisme de l'Agglomération. C'est aussi une solution pour faciliter la mobilité et le rapprochement de conjoints, et limiter les déplacements en transports en commun ou en voiture. Ce service destiné à rapprocher les habitants des employeurs locaux, est un outil complémentaire des actions menées par l'Agglomération, en faveur du retour à l'emploi et de l'aide au recrutement (suivi individuel, ateliers collectifs, salons professionnels...).

Entrepreneuriat

Pour faciliter et encourager l'entrepreneuriat, Plaine Vallée accompagne pas à pas les porteurs de projets dans la création et le développement de leur activité (structuration de leur modèle économique, choix de leur statut juridique, recherche de financement, hébergement, implantation, mise en réseau...), grâce à un réseau d'acteurs mobilisé.

+ D'INFOS : 0800 103 083
creation.entreprise@agglomeration-plainevallee.fr
www.eco-plainevallee.fr

Immobilier

Plaine Vallée accompagne les entreprises du territoire dans leur recherche d'implantation et leur parcours résidentiel. Elle recense et centralise l'ensemble des offres de foncier, de locaux d'activités et tertiaires sur les 18 communes de l'agglomération, préconise des solutions et projets immobiliers adaptés à vos besoins et facilite la mise en relation.

+ D'INFOS :
implantezvous@eco-plainevallee.fr

Pépinière d'entreprises

La Pépinière Plaine Vallée héberge et accompagne un vivier de jeunes entreprises. Installée au cœur du Parc Technologique de Montmagny, elle offre aux entrepreneurs en herbe des espaces de travail modulables, un accompagnement sur mesure et un écosystème bienveillant. Située au pied de la gare d'Épinay-Villetaneuse, soit à 10 minutes de Gare du Nord et à 10 km de Piscop, dans un bâtiment contemporain de 1800m²,

la pépinière héberge tout type de talents, de l'activité industrielle au cabinet d'expertise. Ici, on conçoit des objets connectés, des recettes vegan et nature, du design d'intérieur, des collections de lingerie, des installations d'assainissement... En bref, on encourage la diversité des projets et des créateurs. Créée en 2013 par l'Agglomération Plaine Vallée, la Pépinière propose aux jeunes pousses des solutions immobilières clé en main (domiciliation, espace de travail partagé,



hébergement en pépinière et en hôtel d'entreprise) et tous les services associés afin de se concentrer sur le développement de leur activité. Parce que l'accompagnement des créateurs est un enjeu majeur pour la réussite et la pérennisation de leur activité, les entreprises de la pépinière, bénéficient pendant 3 ans d'un accompagnement sur-mesure et personnalisé, pour challenger leur stratégie et accélérer leur développement. Véritable lieu de vie et de partage d'expériences, la Pépinière c'est aussi un écosystème inspirant de plus de 200 entreprises (résidents, domiciliés et club d'entreprises), un réseau d'acteurs de l'entrepreneuriat, des workshops et conférences thématiques, des événements festifs... pour développer ses compétences, renforcer la convivialité entre « pépins » et s'entourer de partenaires clés!

<http://pepiniere-plainevallee.fr>
Téléphone 01 30 10 66 50

26, Rue des Sablons, Montmagny, Île-de-France 95360





Covid 19, une épidémie inattendue

Une épidémie causée par un nouveau virus se développe progressivement et apparaît à partir de janvier 2020, amenant le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles : un confinement national imposé aux Français le 16 mars 2020 par le président de la République, Emmanuel Macron.

Jusqu'au 11 mai 2020, une politique sanitaire gouvernementale se met en place avec des restrictions de contacts humains, des déplacements limités au strict nécessaire. Les frontières de l'espace Schengen se ferment et le second tour des élections municipales est reporté pour les communes concernées.

À Piscop, pendant toute la durée du confinement, Monsieur Lagier et son conseil, avec le concours des agents municipaux, organisent tout un dispositif garantissant la sécurité de tous.

Face à cette expansion épidémique, des masques ont été distribués gratuitement aux commerçants qui sont restés ouverts pendant cette période. Le personnel soignant et les gendarmes en ont également bénéficié, de même que notre personnel administratif et technique. Alors qu'il y avait pénurie, les Piscopiens ont eux aussi reçu des masques gratuitement dès les 6 et 7 mai 2020, cela grâce à une commande massive et anticipée de notre Maire.

Afin d'assurer leur protection, les agents techniques et périscolaires ont été mis en retrait sans perte de salaire et le télétravail a été instauré pour l'administratif, dans la mesure du possible.

Dans ce contexte d'isolement, l'équipe de la mairie, s'est attachée à garder le contact avec les personnes âgées et isolées de notre commune, en prenant régulièrement de leurs nouvelles et répondant de leurs besoins si nécessaire. Toutes ces mesures visant à contenir la propagation du coronavirus, pendant cette première vague, ont permis un faible impact de la pandémie à Piscop. Au niveau national, cela a autorisé la fin du confinement dès le mois de mai 2020. La reprise des activités et notamment scolaires sur notre commune, s'est progressivement mise en place avec la prise en charge des élèves par l'équipe enseignante, complétée par le person-



nel périscolaire mis à disposition, afin de respecter le protocole sanitaire avec ses règles de prévention émises par les autorités sanitaires, dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte. L'engagement et l'investissement du corps enseignant sont à souligner, particulièrement à l'école Jacques Prévert, ce qui a permis une continuité pédagogique auprès de nos élèves.

À partir du 2 novembre 2020, et le développement d'une seconde vague de contamination, un protocole sanitaire

renforcé dans les écoles est élaboré et entre en application. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut Conseil de la Santé Publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Parmi toutes les dispositions prises et instaurées dans l'école Jacques Prévert, notons notamment le respect des mesures barrières et l'obligation de porter un masque pour tous les élèves de plus de 6 ans, ainsi que le contrôle des flux et la densité des élèves. L'engagement de l'équipe municipale Enfance et Jeunesse permet quotidiennement l'aération, le nettoyage et la désinfection des locaux, indispensables en ces temps de pandémie. Cette crise sanitaire, économique et sociale, sans précédent dans nos mémoires, révèle nos capacités de résilience et l'humanité qui nous caractérise.

Sandrine DRUON-RIOT

Un professionnel de santé et le confinement

Monsieur Sempere est masseur-kinésithérapeute libéral, comme beaucoup de ses confrères de la profession de la santé, il ne s'est pas confiné. Les centres de santé et cabinets étant fermés pour les raisons que l'on sait, les soins les plus urgents devaient continuer à être prodigués. Ce professionnel de santé s'est déplacé pour les pathologies les plus lourdes, les patients qui sortaient d'intervention chirurgicale ou les patients lourdement handicapés pour qui la présence d'un praticien est indispensable, aussi bien pour soigner le corps que pour apaiser l'esprit. Ces déplacements ne représentent, normalement, que 20 à 30 % de son activité, mais le choix de continuer

à effectuer son travail malgré les risques a été nécessaire car il s'agit d'un métier de soins et fait partie d'une chaîne médicale indispensable au bon suivi des patients.

Et c'est pour cela que nous tenons à remercier toutes ces personnes qui sont prêtes à exercer leur métier même dans les conditions les plus difficiles.

Zoheir Aichouche





Les recettes de Mauricette



Crumble aux pommes

- 4/5 pommes
- 120gr de beurre mou
- 120gr de farine
- 120gr de sucre roux
- 1 jus de citron
- De la cannelle en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé

Préchauffer le four à 210°

Préparer la pâte à crumble: malaxer le beurre mou avec la farine et le sucre du bout des doigts de façon à façonner une pâte grumeleuse. Éplucher et découper les pommes en morceaux dans un plat allant au four. Les arroser de jus de citron, saupoudrer de la cannelle et du sucre vanillé. Émietter la pâte à crumble dessus de façon à recouvrir les pommes. Mettre au four 30mn à 210°. On peut le servir avec de la crème fraîche ou de la glace à la vanille. Facile et bon!



Gâteau au citron

- Le zeste et le jus de 2 citrons
- 120gr de beurre pommade (pas fondu - mou)
- 120gr de farine
- 120gr de sucre
- 10gr de levure
- 2 œufs

Mélanger le beurre pommade avec le jus et le zeste des citrons, puis les œufs, le sucre, la levure et la farine. Mettre au four dans un moule à manqué beurré et sucré 25/30mn à 180°.



Soupe à la courgette

Couper les courgettes en morceaux sans les éplucher. Mettre de l'eau à hauteur avec un oignon en morceau et un bouillon de poule suivant la quantité (2/3 au plus). Cuisson 20/25mn. Mixer et ajouter des portions de vache qui rit suivant son goût. Tout simple et bon.





Un oiseau exotique dans nos jardins

Très facilement reconnaissable, grâce à son chant, plus proche du cri crispant, la perruche à collier a envahi la France et PISCOP où il fait bon vivre, n'y échappe pas.

Cet oiseau exotique originaire des pays chauds, importé par avion dans les années 70, pour être vendu dans les animaleries françaises, a réussi à prendre la fuite depuis l'aéroport d'Orly, tandis que leurs cages étaient débarquées de l'appareil.

Alors qu'on aurait pu s'attendre à voir ces oiseaux exotiques rapidement dépérir dès les premières gelées, ceux-ci semblent s'être très bien acclimatés.

Depuis, leur nombre ne cesse de croître dans le pays et dans le bassin parisien, les perruches à collier seraient aujourd'hui entre 8000 et 10000.

D'autres foyers ont été signalés à Marseille, Toulouse ou encore Nancy. À l'étranger, la situation est identique. Londres compterait ainsi plus de 30000 perruches.

Faut-il y voir une conséquence du réchauffement climatique ?

« Puisqu'elles sont présentes sur le territoire depuis déjà une soixantaine d'années, il n'est pas juste de dire que la présence des perruches à collier s'explique par le réchauffement climatique. Il s'agit avant tout d'un oiseau très

intelligent doté d'une grande capacité d'adaptation », explique un spécialiste. « De plus, ces volatiles sont loin de faire la fine bouche en matière de régime alimentaire, ce qui augmente d'autant plus leurs chances de survie. Elles se nourrissent aussi bien d'insectes que de fruits et de graines, dont certaines ne peuvent pas forcément être consommées par les espèces locales. »

Faut-il s'inquiéter de cette invasion en France ?

Selon certains spécialistes, leur présence ne poserait actuellement pas de problème global de cohabitation avec les autres espèces. « Pour l'instant, elles occupent une place vacante, une niche écologique encore inoccupée ». Seuls quelques cas de conflits peuvent se produire en cas de surpopulation locale avec des espèces qui ont des ressources ou des habitats comparables, à l'instar des écureuils ou des chouettes, qui logent eux aussi dans des cavités. Ces mêmes animaux représentent d'autre part des prédateurs potentiels pour les perruches à collier, les chouettes hulottes, comme les faucons pèlerins, en faisant de temps

en temps leur repas, tandis que les écureuils se nourrissent en partie d'œufs d'oiseaux. On rappelle par ailleurs que l'invasion des perruches à collier, en milieu urbain, peut s'avérer limitée. « À Bruxelles, comme partout, il y a eu une croissance exponentielle, mais maintenant on est arrivé à un plateau. Donc depuis 2010, le nombre de perruches n'augmente plus dans cette Capitale. »

On note tout de même des points de vues différents et des dommages sont observés avec parfois des conséquences alarmantes. Dès décembre, les perruches se dépêchent de faire des petits. Mais avant de pouvoir pouponner, elles partent en chasse d'un nid douillet. Et quoi de mieux qu'un habitat tout prêt ? Sans gêne aucune, les perruches voleuses, squattent les nids d'autres oiseaux plus tardifs à engendrer leur descendance. À l'heure de la lune de miel, certains oiseaux s'en retrouvent délogés. Dans le jargon, on dit que les perruches sont « invasives ».

Dans d'autres pays, la perruche à collier peut se révéler encore plus nuisible, et porter atteinte à l'équilibre des espèces

autochtones. À Séville, dans le flamboyant parc de Maria Luisa, la perruche menace une chauve-souris, la Grande Noctule, en l'agressant pour la chasser de sa cavité et y faire son nid. Sur une île des Seychelles, on a carrément éradiqué la population de perruches à collier, qui menaçaient directement une autre espèce de perruche autochtone. Des battues sont organisées pour les chasser des centres-villes.

Actuellement, les scientifiques estiment que les perruches à collier ne menacent pas la biodiversité locale, ni la faune et la flore sur notre territoire. Ce volatile ne s'attaque pas encore aux cultures agricoles. Il privilégie les cerisiers, les marronniers et les pommiers de jardin. Les principaux problèmes, à l'heure actuelle, sont ceux des nuisances sonores engendrées par leur cri. Nous pouvons donc continuer à les admirer avec leur beau plumage vert dans nos arbres sans crainte.

Sophie GAILLARD



Hommage à Pierre Rondeau

Qui ne s'est jamais arrêté rue de la Tourelle pour observer les chevaux dans le vallon ?

Il y a plus de 20 ans, ces hectares de pâture étaient inoccupés et Pierre Rondeau un amoureux de la nature s'est installé avec son cheval de cœur Chéridou.

Il s'est entouré d'autres passionnés des chevaux et créa en mai 1996 PISCOP ÉQUESTRE, l'association dont il est le président fondateur.

Au fil des années, il a investi pour permettre à sa cavalerie d'avoir de belles installations. Avec les bénévoles qu'il savait mobiliser, il fait construire une carrière, ajoute des obstacles de cross, creuse un gué, installe une douche pour les chevaux, une sellerie, construit des abris,... la liste serait encore longue tant son engagement était immense.

En plus de ces obligations quotidiennes dans la gestion du pré, Pierre avait mis en place de nombreuses activités. Pour faire découvrir ce bel environnement, il organisait tous les ans au moins un concours de trek ou un derby cross, il aimait voir le vallon plein de cavaliers et de chevaux. Il était fier de remettre des prix aux gagnants des épreuves et certainement aussi nostalgique de l'époque où il concourait.

Chaque année en octobre, la célébration de la messe de St Hubert avec les trompes de chasse rassemblait de nombreux participants. Malheureusement le contexte sanitaire en 2020 et le plan vigipirate les années précédentes avaient rendu impossible cette manifestation.

Chaque dimanche matin, l'association proposait aux enfants de Piscop une initiation et l'acquisition des bases de l'équitation. Il a toujours voulu partager sa passion.

Quand les beaux jours arrivaient, il rassemblait les cavaliers de l'association autour d'un pique-nique et ensuite tout le monde se mettait à cheval sur la carrière où il donnait des conseils et partageait son expérience. Après avoir fêté ses 80 ans en mai dernier, il s'était résigné à passer le flambeau à la fin de l'année à deux fidèles membres de l'association Hélène, Victoire et Marine.

La vie a décidé de son départ.

Le 27 novembre, nous avons été nombreux à l'accompagner jusqu'au cimetière de Piscop et avec émotion nous lui avons dit :

Au revoir
Pierre et merci.





Piscop et l'école

Année scolaire 2020/2021

L'école compte dans ses effectifs 66 élèves répartis en 3 classes. Soit 24 enfants en maternelle, 21 enfants en CP-CE1-CE2, et 21 enfants en CE2-CM1-CM2.

Pour cette année scolaire 2020/2021 les horaires des accueils périscolaires ont été modifiés. Compte tenu des contraintes professionnelles des parents et des temps de transports, il nous a paru nécessaire de s'adapter; les enfants peuvent donc être accueillis à partir de 7h00 le matin et récupérés jusqu'à 19h00 le soir.

Il a été mis en place un portail famille sur le site internet de Piscop, permettant d'effectuer, entre autres, les réservations et annulations aux ser-

vices périscolaires. Après une période d'adaptation, les parents en apprécient l'utilisation.

Depuis le retour des vacances scolaires de la Toussaint, et afin de respecter le protocole sanitaire lié au Covid-19, la commune a décidé de mettre en place deux services pour le temps de restauration scolaire. Après plusieurs semaines, il s'avère que ces deux services rendent le temps du repas plus calme pour les enfants et le lieu bien plus convivial.

À la suite de la suppression des accueils de loisirs du mercredi, la ville de Saint-Brice-sous-Forêt a accepté d'élargir ses inscriptions aux Piscopiens le mercredi,

puisque c'était déjà le cas durant les périodes de vacances scolaires.

Pour la sécurité de chacun, il est impératif que chacun respecte la signalisation routière aux abords de l'école (stationnements aux places autorisées, sens unique de circulation, respect des places handicapées, vitesse adaptée...). Il serait également préférable, pour le bien-être de tous et surtout des plus petits qui se trouvent à la hauteur des pots d'échappements des voitures, d'éteindre les moteurs des véhicules pendant les temps d'attente aux abords de l'école.

*Dominique TINTILLIER
et Blandine WALSH DE SERRANT*

Les activités périscolaires 2020-2021

Pour débiter cette année scolaire nous avons commencé par décorer les deux salles périscolaires.



Le thème Halloween : les enfants ont créé des photophores citrouille, squelettes... nous avons ensuite décoré les salles périscolaires sur ce thème. Les maternelles ont fabriqué des sacs citrouilles avec des assiettes en carton.



Activités sur le thème des Sciences - les enfants ont choisi « Les Volcans »

Les deux classes élémentaires ont réalisé des volcans en pâte à sel pour les faire exploser avec du vinaigre et du bicarbonate de sodium ainsi que des volcans peints en utilisant leur imagination.

Remise des dictionnaires à l'école

Ce vendredi 26 juin 2020, à 15h30, a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 quittant l'école pour le collège. C'est une petite cérémonie qui se passe en présence de tous les élèves de l'école et des institutrices, et qui a été présidée avec émotion par Christiane Nys qui en a profité pour dire au revoir aux enfants et présenter ses successeurs – Dominique Tintillier et Blandine Walsh de Serrant. Cette année, ce sont 11 élèves qui partent pour une nouvelle aventure de « grands » et ils sont partagés entre la fierté de partir au collège et la tristesse de quitter les copains plus jeunes qui restent à l'école et ce petit cocon qu'est pour eux l'école et où ils ont passé 8 ans pour la plupart. *Blandine WALSH DE SERRANT*



Après les vacances de la Toussaint nous avons proposé le thème « Automne » aux enfants.

Nous sommes allés ramasser des feuilles et les enfants ont ensuite peint des arbres d'automne sur de grandes feuilles.



Nous pratiquons également des activités sportives telles que le badminton, le ping-pong, le jeu de l'épervier, la balle aux prisonniers ...



Les accueils du soir et du matin étant plus des moments calmes, nous privilégions les jeux de plateaux, de cartes, la lecture ainsi que les perles à repasser.



Activités sur le thème de Noël

Ysaline & Wendy



Infos pratiques

Votre équipe municipale



Le Maire

Monsieur Christian LAGIER

Les Adjoints au Maire

- Monsieur Sébastien PAUTRAT
- Monsieur Bernard de WAELE
- Monsieur Dominique TINTILLIE
- Madame Sandrine DRUON-RIOT

Les Conseillers Municipaux

- Madame Blandine WALSH DE SERRANT
- Monsieur Bruno DUFOR
- Monsieur David TAVARES
- Monsieur Elias SEMPÉRÉ
- Monsieur Fabien VIEIRA LUIS
- Madame Ghislaine CAMUS
- Monsieur Jean-Yves THIN
- Madame Léna AMAROUCHE
- Madame Sophie GAILLARD
- Monsieur Zoheir AICHOUCHE

L'Équipe Administrative

- Valérie BRIERE-AUGER
Secrétaire de Mairie
- Solange REY – Adjoint Administratif

L'Équipe Technique

- Jean-Louis CHEVALIER
Adjoint Technique
- Robert ROUHIER – Adjoint Technique
- Stéphane DELAROCHE
Adjoint Technique

L'Équipe Enfance et Jeunesse

- Fatiha BELGUESMIA
- Ysaline BENSADI
- Emma BOUKINDA
- Wendy CORNEC
- Sandra TOME (Atsem)

Carnet

AVIS DE NAISSANCE

- VINCENT Émilie, Celène, Evaëlle
née le 27 septembre 2020

Une mention particulière pour

- Edan
CORREIA, né
le 9 décembre
2018, dont
l'annonce de la
naissance avait
été oubliée.
Avec nos
excuses.



MARIAGE

Pendant l'année 2020, 4 mariages ont été célébrés à Piscop.

AVIS DE DÉCÈS

- OWCZARSKI Marie Hélène
décédée le 17 janvier 2020
- PERRETTE Caroline
décédée le 11 février 2020



Numéros utiles

URGENCES

Commissariat de police : 17
ou 01 34 38 37 37
Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50
Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70
SAMU : 15
SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48
SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12
Pharmacie de garde :
17 ou 01 39 35 51 51
Hôpital Simone Veil : 01 34 06 60 00
Allo Enfance Maltraitée : 119
ou départemental : 01 30 30 31 31
Jeunes violence Écoute : 0 800 20 22 23
Sida Info service : 0 800 840 800
Drogue, alcool, tabac : 113

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0 800 735 736
Bacs à déchets : 0 800 735 736
Balayage des rues : 0 800 800 490
Éclairage public : 0 800 800 051
S.I.A.H. : 01 30 11 15 15
Sigidurs : 01 34 19 69 70
Déchetterie Sarcelles : 0 800 735 736
VEOLIA EAU : 0811 900 900
Urgences Fuites : 0 811 900 918 (24h/24
et 7j/7)
GRDF (Raccordement et conseil) :
09 69 36 35 34
Dépannage 24h/24 et 7J/7 :
0 800 47 33 33

AUTRES ADMINISTRATIONS

D.D.T Cergy : 01 34 35 47 58
Trésorerie d'Écouen : 01 39 90 05 10
Agglomération Plaine Vallée :
01 30 10 91 61
Sous Préfecture Sarcelles :
01 34 04 30 00
Assistante Sociale de Domont :
01 39 35 16 16

SERVICES

MAIRIE



Place
de la Mairie
95350 PISCOP
Tél. :
01 39 90 19 04
Fax :
01 34 19 93 20

Mail : mairie.piscop@wanadoo.fr
Site officiel : www.piscop.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 15h à 19h
- Vendredi : de 10h à 12h30

SALLE DES FÊTES



Rue des Petits Poiriers
95350 PISCOP
Tarif : 2050 € (tarif 2021) pour
le week-end du vendredi 16h au
dimanche 16h.
Pour maximum 180 personnes.
Réservation plus d'un an à l'avance
par courrier avec enveloppe
timbrée (pour plus d'information,
contacter directement la mairie)

BIBLIOTHÈQUE AU TEMPS LIBRE

Aurélie – présidente
Gwenaëlle - trésorière et
responsable de la bibliothèque
École Jacques Prévert - Chemin
Notre Dame - 95350 PISCOP
Mail :
bibliotheque.autempslibre@gmail.com

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
- La bibliothèque est fermée pendant
les vacances scolaires et pendant
toute la durée de l'épidémie de
Covid 19.



ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Chemin Notre Dame
95350 PISCOP
01 39 92 47 14
• Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
• Mercredi de 8h30 à 11h30

GARDERIE

Chemin Notre
Dame
95350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi,
jeudi et vendredi
de 7h00 à 8h30
et de 16h30 à
19h00



Inscription auprès de la mairie

CANTINE

Chemin Notre Dame
95350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 11h30 à 13h30

Inscription auprès de la mairie

Contact : mairie.piscop@wanadoo.fr

Église

Une messe est célébrée le dernier dimanche de chaque mois à 18h00.
Toujours fidèle et présente, Maria Monteiro s'occupe de l'église de notre village.
Cette année sept baptêmes ont été célébrés à Piscop.



VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

21 janvier • 9 h 30 et 14 h 30

OUCHIGUÉAS, UNE LÉGENDE AMÉRINDIENNE

Cette légende amérindienne nous plonge dans le passé d'un peuple riche de traditions.



En Amérique du Nord, il y a plusieurs siècles, vivait Ouchiguéas, une jeune amérindienne. Un jour qu'elle s'approcha trop près du feu, elle se brûla la joue. Dès lors, elle eut du mal à accepter sa différence et se cacha du regard des autres. Et puis, elle entendit parler d'un mage qui pourrait lui rendre son apparence d'avant l'accident. Le problème c'est qu'il est invisible. Jamais personne n'a réussi à le voir, mais, il se pourrait bien qu'Ouchiguéas y arrive... car elle voit les autres avec son cœur.

Texte et mise en scène de Sandrine Gauvin
Inspiré d'un conte abénaquis

5 février • 20 h 30

DONNANT DONNANT

Une pièce de Fred Proust

Tout juste parents d'un petit Léo, Romain et Lucie n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

Pour sortir la tête de l'eau, ils ont une idée : inviter à dîner Bastien, un vieil ami de Romain, riche publicitaire, afin de le convaincre d'embaucher Romain dans sa boîte. C'est un ami, il ne pourra pas refuser ce service. Seulement voilà, Bastien et sa femme, Isabelle, ont également en tête une requête très personnelle... Ils demandent à Romain d'être le père de leur futur enfant, car Bastien est stérile... Une comédie à la fois moderne et originale qui met à l'épreuve l'âme humaine avec humour et tendresse.

Mise en scène : Anne Bouvier
Avec : Marie Fugain, Manuel Gélin, Vincent Primault, Juliette Meyniac

5 février • 20 h 30

LES CHATOUILLES OU LA DANSE DE LA COLÈRE

Une pièce d'Andréa Bescond

C'est l'histoire d'Odette. Une petite fille dont l'enfance a été volée par un « ami de la famille ».



Une jeune fille qui cherche des réponses à ses questions et les trouve progressivement avec son corps. Une danseuse qui se bat avec sa sensibilité. C'est l'histoire d'une lente reconstruction. Créée en 2014 au Théâtre du Chêne Noir, la pièce d'Andréa Bescond a été depuis couronnée de succès : prix « jeune talent théâtre » de la SACD, prix de l'interprétation féminine du festival d'Avignon Off 2014, Molière 2016 du Seul(e) en scène et lauréat du prix du jeune théâtre de l'Académie française en 2016. Adaptée au cinéma, Les chatouilles ou la danse de la colère a été consacrée par deux César (meilleure adaptation et meilleur second rôle féminin - Karin Viard).

Mise en scène : Éric Métayer
Avec : Déborah Moreau

6 mars • 20 h 30

CAROLINE VIGNEAUX

Après avoir « quitté la robe » dans son précédent spectacle, Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Ève dans le jardin d'Éden.



À son tour, elle croque la pomme, fruit défendu de l'arbre de la connaissance... Et comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballe : elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés, et s'installe dans votre ville pour tout vous révéler, quitte à briser des tabous ancestraux !

Texte et mise en scène : Caroline Vigneaux
Musique : Maxime Desprez, Michaël Tordjman

9 mars • 20 h 30

SAMIA

Une pièce de Gilbert Ponté

Samia, c'est l'histoire d'une jeune athlète somalienne.

Samia Yusuf Omar. Son rêve : représenter son pays, la Somalie, aux Jeux Olympiques de Londres en 2012. C'est de cette passion que Samia tirait sa flamboyance et sa force pour survivre dans un pays déchiré par la guerre. Ici, Samia se raconte, dit ses espoirs, son bonheur, la violence machiste du pouvoir, sa fuite, son long voyage illuminé par l'espoir et pourtant sans espoir. En révélant le drame de Samia, c'est celui de centaines de milliers de femmes broyées par la misère et la violence que projette Gilbert Ponté dans la lumière du théâtre.

Mise en scène : Steve Suissa
Avec : Malyka R. Johany



12 mars • 20 h 30

PANIQUE AU MINISTÈRE

Une comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie

Pour fêter ses dix ans, la comédie culte de Jean Franco et Guillaume Mélanie fait peau neuve, avec une toute nouvelle équipe, fin prête à semer à son tour la panique au Ministère !

Gabrielle Bellecour, chef de cabinet du ministre de l'Éducation Nationale Louis Tesson, est à un carrefour de sa vie. Professionnellement, la récente nomination de Louis, qu'elle accompagne dans la vie politique depuis quinze ans, est une consécration. Mais elle commence à être lasse du rythme harassant qu'impose sa fonction...

Mise en scène : Guillaume Mélanie
Avec : Rebecca Hampton, Philippe Chevallier, Julie Arnold, Ninon Decha, Muriel Michaux, Nathan Noyret



20 mars • 20 h 30

MICHÈLE BERNIER, VIVE DEMAIN !

De Marie Pascale Osterrieth et Michèle Bernier

« Le premier qui me dit que c'était mieux avant, je lui fais laver son linge à la brosse à chiendent sur la planche à laver, à genoux



DÉPART DE NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

James Debaisieux



Maire honoraire de Piscop

Les années s'accumulent, peut-être un bilan s'impose après 36 années de présence au conseil municipal de Piscop. J'ai eu la chance avec les différentes équipes de fonctionner dans un consensus général pour faire de notre village un site où il fait bon vivre.

Depuis mars 2020 la nouvelle assemblée élue, préservera aussi sa cohésion et notre patrimoine : c'est le souhait que je formule pour notre avenir. Mes vœux les plus sincères pour que nous puissions reprendre le cours normal de nos activités.



Christiane Nys

Me voilà partie de notre village et installée dans un autre un peu plus loin mais sans pour cela vous oublier.

Depuis 1995 où le maire monsieur Debaisieux et ses adjoints monsieur Lagier, madame Bachy, monsieur De Waele sans oublier madame Rousseaux, qui était déjà présente, m'ont fait l'honneur de participer en tant qu'élue au conseil municipal, j'ai œuvré consciencieusement pour l'école.

J'ai pris un grand plaisir à travailler pour vos enfants avec l'équipe municipale, le personnel de la mairie et les enseignants successifs.

Je garde ces bons souvenirs précieusement, et ma grande satisfaction est de voir nos enfants évoluer, grandir, se réaliser dans leurs études et à leur tour devenir parents et accompagner leurs petits à la maternelle... la boucle est bouclée... Je tiens à vous remercier très sincèrement de m'avoir accordé votre confiance en renouvelant mon élection tout au long de ces belles années.

Mauricette Rousseaux



37 ans en tant que conseillère municipale, c'est beaucoup mais ces années sont passées très vite. C'est en mars 1983 que j'ai fait partie de la 1^{ère} équipe avec M^r Debaisieux qui a été notre maire jusqu'en 2008 pour laisser la place à M^r Lagier jusqu'à ce jour, un grand merci à eux. J'ai appris beaucoup de choses

le fonctionnement, la gestion d'une commune, avec tous les problèmes que cela comporte, le budget très important. J'ai fait partie de commissions diverses, l'organisation des vœux du maire en Janvier (et le traditionnel foie gras de M^{me} Bachy) la soirée à thème en Mars, les cérémonies du 8 mai, 11 novembre, notre fameux 14 Juillet toujours réussi, beaucoup de travail avec mes colistières Christiane, Michèle, Sandrine (la déco) mais de la joie pour tous, la convivialité avec le voyage des 3^{ème} âge, plus le repas de fin d'année, la distribution des colis. Les fleurs de la mairie que je plantais et entretenais. J'ai beaucoup aimé cette diversité mais il faut savoir s'arrêter laisser la place aux autres. Je souhaite à la nouvelle équipe de continuer dans l'esprit du village.

dans le baquet, les mains dans l'eau glacée du lavoir, par moins dix degrés dehors, et sans gants Mappa, ça n'existait pas! ». Mieux vaut rire des « C'était mieux avant » que de se laisser entraîner par la morosité ambiante, parce que de toute façon la seule chose qui importe, c'est le futur. C'est lui que nous allons vivre. C'est lui qui va nous surprendre. Donc « Vive demain ! ».

Michèle Bernier revient seule en scène avec un nouveau spectacle encore plus visuel et musical, mis en scène et co-écrit par sa complice Marie Pascale Osterrieth.

Mise en scène : Marie Pascale Osterrieth assistée d'Hélène Chrysochoos

26 mars • 20h30

DERNIER TOUR DE PISTE

Une comédie de Jean Franco

Après avoir insulté une contractuelle, le jeune Joshua est envoyé faire ses



Travaux d'Intérêt Général dans une maison de retraite, tenue par un couple de Thénardier, et dont les pensionnaires sont tous d'anciens comédiens oubliés. Parmi eux, deux fortes têtes, qui n'ont rien perdu de leur enthousiasme juvénile : Julien Dorval, grande gueule au verbe haut et au langage fleuri, et son meilleur ami, le gentil Daniel... Joshua va vite se rendre compte que quelque chose ne tourne pas rond aux « Bleuets », et va s'ingénier à rendre la vie de ses pensionnaires plus douce, en leur offrant un dernier tour de piste...

Mise en scène : Olivier Macé

Avec : Jean-Marie Bigard, Patrice Laffont, Guillaume Mélanie, Jocelyne Sand, Mike Fédée, Marie-Aline Thomassin, Béatrice Costantini

3 avril • 20h30

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE KAZAN, LA GRANDE ROUTE DE LA SOIE



Créé il y a 20 ans dans le but de promouvoir la culture et le folklore millénaire du Tatarstan situé sur le bassin de la Volga, le ballet de l'opéra national de Kazan bénéficie aujourd'hui d'une excellente réputation au rayonnement international. Parés de somptueux costumes, les 45 artistes de la compagnie nous transportent, au gré de danses traditionnelles et contemporaines, dans le grand périple de la route de la soie qui reliait l'Asie à l'Europe.

Direction artistique : Chulpan Zakirova

10 avril • 20h30

UNE VIE

D'après le roman de Guy de Maupassant

« La vie, voyez-vous, ça n'est jamais si bon ni si mauvais qu'on croit. » C'est sur cette phrase que Maupassant achève son premier roman.



Dans ce chef-d'œuvre de la littérature française, à l'écriture puissante, il nous raconte l'histoire de Jeanne, « depuis l'heure où s'éveille son cœur jusqu'à sa mort ». Une vie parmi d'autres. Pleine de découvertes, de joies, de plaisirs mais aussi de désillusions, et de souffrances.

Une vie parmi d'autres, et toutes les vies en une. Jeanne est à elle seule toutes les femmes.

Dans ce seul en scène, Clémentine Célarié nous retrace avec fougue et subtilité les saisons de l'existence.

Mise en scène : Arnaud Denis assisté de Bérénice Boccara

Avec : Clémentine Célarié

Agenda

LES DATES À RETENIR EN 2021

Janvier

VŒUX DU MAIRE

en vidéo sur le site www.piscop.fr



Mars

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

(possibilité d'un report en juin 2021)



8 mai

COMMÉMORATION



28 mai

FÊTE DES VOISINS



14 juillet

FÊTE NATIONALE



Septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

(le calendrier officiel 2021-2022 n'a pas encore été fixé par le ministère de l'éducation nationale)



Septembre

REPAS CCAS

11 novembre

COMMÉMORATION

Décembre

MARCHÉ DE NOËL

(à confirmer)

